



**COM**

**FRANCE**

**LETTRE  
DU  
COMITÉ  
NATIONAL  
FRANÇAIS**

**Nouvelle adresse**

6 rue des Pyramides 75041 Paris Cedex 01  
Tél. : 40 15 36 48 fax : 40 15 36 40

N° 13 MARS 1993  
ISSN 0759-7355



INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS  
CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES

## CONSEIL EXÉCUTIF DE L'ICOM 1992-95

### PRÉSIDENT :

#### Dr. Saroj GHOSE

Director General, National Council of Science Museums,  
Block GN, Sector V, Bidhan Nagar  
CALCUTTA 700 091 (Inde)  
Télex 021.4356 NCSM IN - 0217723 BITM IN  
Télég. : MUSOSCIENCE. Fax : (91.33) 34.60.08

### VICE-PRÉSIDENTS :

#### Prof. Dr. Patrick BOYLAN

Head of Art Policy and Management, City  
University, Frobisher Crescent Level 12, Barbican  
LONDON EC2Y 8BH (Royaume-Uni)  
Tél. : (44.71) 477.87.50 Fax : (44.71) 477.88.87

#### Dr. Vinos SOFKA

Head, Department of Co-ordination & Museum  
Development, Statens Historiska Museum,  
Box 5405, 114 84 STOCKHOLM (Suède)  
Tél. : (46.8) 783.94.00/57 Fax : (46.8) 667.65.78

### TRÉSORIER :

#### Mme Marta DE LA TORRE

The Getty Conservation Institute,  
4503 B Glencoe Avenue, MARINA DEL REY  
CA 90292-6537 (USA)  
Tél. : (1.213) 822.22.99 Fax : (1.213) 821.94.09

### MEMBRES :

#### M. Sid Ahmed BAGHLI

CSI Bois de Boulogne, El Muradia,  
ALGER (Algérie)  
Tél. : (213) 259.27.29

#### Arq. Yani HERREMAN

Av. Contreras n 475, Col. San Jeronimo Lidice  
C.P. 10200 MEXICO 18, D.F. (Mexique)  
Tél. : (52.5) 515.63.04 Fax : (52.5) 559.81.47

#### Mme Nancy HUSHION

Hushion and Associates, 489 King Street West,  
Suite 303 TORONTO, Ont. M5V K2P 1L3 (Canada)  
Tél. : (1.416) 351.02.16 Fax : (1.416.) 351.02.17

#### Dr. Don Mc MICHAEL

C.B.E., P.O. Box 4, MONARO CRESCENT,  
ACT 2603 (Australie)  
Tél. : (61.62) 95.14.36 Fax : (61.62) 39.65.72

#### Mr. Manyando MUKELA

Director, Nayuma Museum, P.O. Box 96,  
LIMULUNGA, Morigu (Zambie)  
Tél. : (07) 221 421

### Ex officio le Président du Comité consultatif :

M. Jacques PEROT  
Directeur, Musée de l'Armée, Hôtel National des  
Invalides, 75007 PARIS (France)  
Tél. : (33.1) 45.55.37.74 Fax : (33.1) 42.73.19.22

## BUREAU EXÉCUTIF DU COMITÉ FRANÇAIS

### MEMBRES ÉLUS (1993-1996)

Catherine ARMINJON, Conservateur général de  
l'Inventaire général à la Direction du Patrimoine  
Françoise BAUGAND, Conservateur du Musée de Douai  
Ségolène BERGEON, Directeur de l'Institut Français de  
Restauration des Oeuvres d'Art  
Simone BLAZY, Conseiller pour les musées, Direction  
Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas-de-Calais  
André DESVALLÉES, Conservateur général, Direction des  
Musées de France  
Jean-Jacques EZRATI, Éclairagiste-conseil, Direction des  
Musées de France  
Gérard GUILLOT-CHENE, Conservateur du Musée  
d'Evreux  
Martine JAOUÏ, Conservateur, responsable du Musée  
National des Arts et Traditions Populaires  
Evelyne LEHALLE, Adjoint au chef du département des  
Publics, Direction des Musées de France  
Jean-Yves MARIN, Conservateur au Musée de  
Normandie, Caen  
Michel VAN-PRAET, Professeur au Muséum national  
d'Histoire naturelle, Directeur du service de Muséologie  
Françoise WASSERMAN, Conservateur de l'Écomusée  
de Fresnes

### MEMBRES DE DROIT :

Jean-Pierre MOHEN, représentant le Directeur des  
Musées de France  
Dominique VIEVILLE, représentant l'Inspection générale  
des musées  
Geneviève BECQUART, Présidente de l'Association  
Générale des Conservateurs  
Bernard SCHOTTER, représentant le Directeur des  
Affaires Culturelles de la Ville de Paris  
Michel TRANIER, représentant le Directeur du Muséum  
national d'Histoire naturelle  
Didier SCHULMANIN, représentant le Président du  
Centre national d'art et de la culture Georges Pompidou  
Bernard BLACHE, représentant le Directeur du Palais de  
la Découverte  
Contre-amiral François BELLEC, Directeur du musée de la  
Marine  
Dominique FERRIOT, Directeur du musée national des  
techniques du CNAM  
Charles PENEL, représentant l'Association des Musées et  
Centres pour le développement de la culture scientifique,  
technique et industrielle (AMCSTI)

## BUREAU

Jean-Yves MARIN, Président  
Michel VAN-PRAET, Vice-président  
Catherine ARMINJON, Secrétaire général  
Françoise BAUGAND, Secrétaire général adjoint  
Charles PENEL, Trésorier  
Jean-Jacques EZRATI, Trésorier adjoint

# ÉDITORIAL

Comme une mécanique bien réglée, la XVIème Conférence Générale de l'ICOM s'est déroulée dans des conditions plutôt satisfaisantes. Cependant, avec le recul, nous mesurons sans doute combien elle aura marqué un tournant dans l'histoire de notre Organisation. L'émergence des lignes de forces issues de la nouvelle donne politique mondiale s'est affirmée par la présence des représentants de nouveaux États : slovènes, croates, baltes, mais aussi amérindiens, montrant ainsi l'attrait qu'exerce l'ICOM dans un monde où la recherche d'identité occupe dorénavant une position centrale.

Au sein même des organes dirigeants de l'ICOM, bien des changements se sont produits : depuis le départ d'Alpha Omar Konaré, appelé par son peuple à la redoutable fonction de président du Mali, jusqu'au départ après tant d'années de dévouement de Brian Arthur.

L'élection de Saroj Ghose à la tête de l'organisation et celle de notre ami Jacques Perot à la présidence du Comité Consultatif sont - de par le travail déjà accompli par l'un et l'autre - un gage de bonne santé pour les années à venir. On ne saurait oublier que la continuité de l'action et son renforcement sont assurés par l'excellent travail de la Secrétaire générale et de son équipe.

Le bureau de notre Comité a lui aussi connu des changements ; de nouvelles sensibilités y sont représentées, ces membres sont issus de l'ensemble des grands secteurs du monde muséal français et c'est, je crois, sa principale force.

Véritable « noyau dur » du bureau, la Secrétaire générale, Catherine Arminjon, et le Trésorier, Charles Penel, ont accepté de continuer leur action ce dont je me réjouis pour avoir vu au quotidien avec quel dévouement ils se sont consacrés à leurs tâches respectives au cours des trois années passées. C'est durant cette période que nous avons eu la chance d'avoir le renfort de Florence Hollande dont vous pouvez mesurer l'inusable efficacité jamais dénuée d'humour et de gentillesse.

Forts d'une telle équipe, nous nous sommes aussitôt mis au travail pour prolonger mais également diversifier et renforcer - selon les besoins de l'heure - une politique mise en place par nos prédécesseurs. Certains problèmes inhérents au système associatif - difficulté budgétaire, passivité d'un trop grand nombre de membres - peuvent connaître des améliorations mais c'est dans trois directions précises que nous entendons orienter le Comité national français :

- **Accueil de collègues étrangers.** Quels que soient nos problèmes budgétaires n'oublions pas que nous sommes infiniment mieux pourvus que la plupart de nos collègues étrangers et que nous disposons de sources de financement possibles - pas toujours utilisées - pour développer nos relations avec eux. Un effort important sera fait dans ce sens en intensifiant nos rapports avec l'Est de l'Europe, en mettant en place un programme avec l'Afrique de l'Ouest et peut-être demain avec la péninsule indochinoise. Cela me paraît des plus urgents si nous voulons participer véritablement à la défense d'une francophonie bien mal en point.

- **Soutien des programmes de l'ICOM.** L'autonomie du Comité national français ne trouve son sens que s'il œuvre à un renforcement de notre organisation. Pour ce faire, nous devons répondre positivement aux actions impulsées par le Conseil exécutif qu'elles soient ponctuelles telle la « Journée Internationale des Musées », conjoncturelles comme le développement du réseau ICOM au Moyen Orient, ou de longue haleine comme la lutte contre le trafic illicite des œuvres d'art dans le monde.

Enfin, la réussite de ce qui précède dépend largement de **nos moyens de communication**, c'est pourquoi nous souhaitons développer rapidement une politique éditoriale. Michel Van-Praët, entouré d'une équipe resserrée, va tenter d'améliorer la périodicité de la lettre d'ICOM-FRANCE en apportant une somme d'informations nationales et internationales jusqu'ici éparses. La réalisation de documents de qualité sur nos activités paraissant à l'occasion de la Journée Internationale des Musées viendra compléter ce dispositif.

Nous rappelons souvent avec une certaine fierté qu'avec près de 900 membres, notre Comité National est l'un des tout premiers, aussi devons-nous lutter, tous ensemble, pour mieux défendre ce Musée, que notre code de déontologie définit comme « une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation ».

Jean-Yves Marin

# LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE QUÉBEC

## DE NOUVELLES FRONTIÈRES ?

La large participation française tant individuelle, avec plus de cent collègues français ayant participé à la Conférence, qu'institutionnelle dans les stands du Salon, fait que le bouche à oreille a déjà établi dans notre communauté un compte rendu informel.

Pour les uns domine la satisfaction,

- celle des rencontres individuelles ou,
- du caractère corrosif et constructif (cela peut aller de paire) de certaines conférences introductives (comme celle, courageuse, de Margit Rowell qui a rappelé les limites à établir entre l'action culturelle des musées et l'industrie touristique, et le combat à mener contre l'impérialisme des taux de fréquentation qui au-delà d'un seuil ne riment ni avec culture ni avec loisirs).

Pour les autres demeurent les regrets,

- ceux de l'absence de rencontres structurées entre comités sur des questions et thèmes communs (les premières limites des musées ne seraient-elles pas internes à l'ICOM lui-même) ou,
- ceux liés à la frustration de découvrir autant de formalisme dans l'assemblée générale de leur Organisation.

Combien de nous ont, à Québec ou lors d'une précédente Conférence générale, découvert seulement au moment de l'assemblée générale qu'ils étaient exclus des votes.

Faute d'information et d'un débat poussé dans chaque comité international ou national, à commencer par le nôtre, combien d'adhérents savent en effet, que les votes ne sont effectués que par un nombre défini de mandataires

des comités nationaux et des comités thématiques internationaux et que ces mandataires sont désignés (ou devraient l'être) lors d'un débat entre les adhérents de chacun de ces comités, lors de la phase de préparation de chaque Conférence générale.

Comment éviter de telles frustrations et briser certaines frontières internes, comment accroître notre propre démocratie et par là même l'efficacité de toutes les structures de l'ICOM, à commencer par celle de notre Comité français ?

Probablement par un surcroît d'information et d'expression interne.

C'est dans cet esprit :

que vous ne trouverez pas dans cette lettre de longs comptes rendus formels de nos Assemblées générales passées, ou de la Conférence de Québec, mais les points de vues de certains d'entre vous. C'est aussi dans cet esprit que la prochaine assemblée générale de notre Comité français, devra consacrer une partie de sa réflexion à la préparation de la XVIIème Conférence générale, fixée pour juin 1995 à Stavanger en Norvège.

Michel Van-Proët

## LIBRES IMPRESSIONS SUR LA XVIème CONFÉRENCE

Quiconque assiste à une conférence générale de l'ICOM ne peut qu'en faire un compte rendu tout à fait partiel - et même sans doute partiel - à moins qu'il ne s'y rende seulement en observateur, voire en touriste.

En effet, pour ceux qui essaient de participer activement à chacun des comités internationaux auxquels ils sont inscrits, les journées peuvent être à la fois très chargées et très éclatées et ils ne peuvent avoir de vision globale qu'à l'occasion des assemblées générales et de quelques rares

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MARS 1991

manifestations qui touchent l'ensemble des membres de l'ICOM. Très chargées parce que les réunions des comités ont lieu par demi-journées additionnées qui font parfois des journées entières. Éclatées parce que ces demi-journées sont parfois situées en des lieux très éloignés les uns des autres (jusqu'à plus d'une heure de trajet, à Québec par exemple, entre le Musée de la Civilisation et l'Université de Laval).

Les demi-journées restantes, si le bureau de votre comité international vous a ménagé un peu de liberté (en général deux demi-journées), vous pouvez alors essayer de vous accrocher à une visite organisée, ou organiser vous-même votre propre visite de la ville ... et de ses musées (en déduisant ceux des musées que vous avez pu déjà visiter au cours d'une tournée nocturne organisée par nos hôtes).

Compte tenu du nombre des musées, de la distance de certains entre eux et d'heures d'ouverture souvent aussi peu étendues qu'en tout autre pays, je pense qu'il était impossible de visiter à la fois tous les musées et tous les centres d'interprétation (un genre où le Canada excelle).

Personnellement, ayant tenté à la fois de voir ce que je ne connaissais pas encore et de revoir ce que je connaissais déjà, je n'ai jamais réussi à passer la porte du Musée du Séminaire avant sa fermeture. Mais, cela dit, c'est la loi du genre, puisque l'essentiel, pendant la durée de la Conférence générale, est le fonctionnement des comités (dont certains ne disposent pas de réunions pendant les années intermédiaires).

Pour ce qui est des activités d'intérêt général : si l'on excepte une tournée des musées en nocturne, déjà citée, un déjeuner de plein air et quelques réceptions, la principale a été la journée du jeudi où étaient proposées trois excursions, mais où la grande majorité des congressistes se retrouva sur le bateau les menant jusqu'à Grosse-Ile, ancien centre d'accueil des immigrants. Promenade tout à fait réussie puisqu'il était impossible qu'elle ne provoquât des contacts entre les congressistes, contacts restés difficiles les autres jours.

Restent les assemblées plénières, celle du premier jour, le dimanche dans sa totalité, et celle du samedi, pour l'Assemblée générale statutaire. Cette dernière, aussi formelle qu'elle puisse apparaître, n'est que douce obliga-

tion : rapports généraux et élections sont le lot de toute association, fut-elle internationale. Quant à la première journée, faite de communications, de discours et de conférences ex cathedra, il semble qu'elle soit la plus discutée, à la fois pour sa forme et pour son contenu. Certains estiment en effet que les discours sont inutiles et que les conférences sont souvent déplacées.

Je n'ai pas à juger de la nécessité ou non de ces discours : c'est l'affaire du Conseil exécutif de juger s'il est bon ou non que la Conférence soit ouverte par les représentants du gouvernement du pays qui accueille et s'il est bon, lorsqu'il peut se déplacer, que le directeur général de l'Unesco dise aussi son intérêt pour l'ICOM. Les discours inauguraux appartiennent à un genre difficile à exercer, ils se doivent de faire le point, et il leur arrive souvent de distiller l'ennui. Pourtant, sans doute sont-ils nécessaires pour les membres irréguliers ou pour les nouveaux membres de l'ICOM. Peut-être suffirait-il toutefois qu'ils soient imprimés - mais alors, seraient-ils lus ?

Quant aux conférences et autres interventions, leur qualité dépend essentiellement des intervenants sollicités. Pour ce qui est du contenu de certaines, il a été jugé parfois provocateur, voire déplacé. Pour avoir assisté aux cinq dernières conférences générales de l'ICOM et avoir été récemment conduit à parcourir les actes des conférences des vingt-quatre dernières années, puis-je me permettre de rappeler que, s'il en est bien qui abusent de la récurrence, ce sont les plus anticonformistes dont l'intérêt subsiste parce que ce sont elles qui ont permis aux musées de bouger. Il en était de telles à Québec, en 1992, comme il en fut pour certains auditeurs, en 1989, à La Haye, avec la communication de Neil Postman, comme il en fut pour d'autres, à Buenos-Aires, en 1986, avec celle de Jorge E. Hardoy, comme il en fut pour la plupart, à Grenoble, en 1971, avec celles de Duncan Cameron, de John Kinard ou de Stanislas Adotevi.

N'ayons donc pas peur d'être étonnés, voire bousculés : ce sont le plus souvent les apports extérieurs qui permettent à un milieu d'évoluer. Pourquoi le monde des musées ne pourrait-il pas supporter périodiquement, comme tout autre, l'apport enrichissant d'un regard critique, qu'il provienne du dedans ou du dehors ?

André Desvallées,  
DMF

## PARCOURS DANS LA XVI<sup>ème</sup> CONFÉRENCE GÉNÉRALE

19 septembre 1993, 17 h 30. Crayons affûtés, carnet prêt à prendre des notes, un petit temps ensoleillé qui contraste avec la chaleur des jours précédents... non ce n'est pas la rentrée des classes mais le début de la XVI<sup>ème</sup> Conférence générale de l'ICOM. Après l'enregistrement, en route cartable en mains, vers le salon ICOM puis la réception inaugurale.

20 septembre 1993. Assemblée plénière : une légère déception, j'attendais un positionnement du problème général des limites et certaines interventions me paraissent surtout destinées à détendre l'atmosphère (encore sereine pourtant). A noter cependant l'exposé de Nicolai Oubenko et l'apparition d'une limite très nette : celle qui s'impose aux pays en crise.

L'après-midi : l'exposé de Margit Rowell sur fluidité de la circulation dans les musées opposé à pédagogie me séduit, les propos de Pierre Bourque ( que j'avais rencontré à Montréal ) viennent compléter l'image que j'ai du Biodôme...

21 au 23 et le 25 septembre 1993. Le comité relations publiques (MPR), loin des efforts des plénières, a décidé et annoncé à l'avance qu'il fonctionnerait uniquement en anglais. Quelques québécois s'étonnent de cette mesure qui rend leurs transparents... un peu opaques. Sur la vérité d'interventions, les plus professionnelles sont riches de pistes à explorer, quant à « Relation publiques en temps de guerre » par nos collègues yougoslaves elles ne peuvent qu'attirer sympathie et compassion pour ce pays éprouvé.

24 septembre 1993. Que fait cette journée de vacances au milieu du programme ? Enfin les contacts informels, sur le bateau qui va à Grosse-Ile, comblent ce temps mort.

## Le salon, les musées, les contacts :

Bien loin de la Conférence, la visite ponctuelle du Salon ne pose pas trop de problèmes, mais pour les activités du Café des Musées, il ne faut pas trop compter sur des spectateurs - participants, retenus à l'Hôtel Loews.

La visite du Musée du Québec, du Musée du Séminaire et du Musée de la Civilisation ont permis d'apprécier la qualité des modes de présentation : à titre personnel c'est le Musée de la Civilisation qui vient en tête pour son intégration au quartier du port, sa muséologie très interactive, les thèmes « grand public » abordés.

Une grande surprise, dans une pareille foule on arrive à retrouver des gens connus, ou à lier connaissance avec des correspondants. A noter un exercice particulièrement méritoire : en tenant un épi de maïs couvert de beurre dans la main gauche et une tasse de café dans la droite arriver à sortir une carte de visite et la remettre en mains propres (?) à un correspondant tout aussi handicapé.

Un regret cependant, le manque d'unité (ou d'occasion de regroupement) de la délégation française.

## Un bilan :

Plus sérieusement pour résumer ma perception globale en dehors des sessions spécifiques « relations publiques », j'ai plutôt eu l'impression d'un débat assez philosophique sur le rôle général des musées, leur devenir au sein de la société... alors que pour moi - sans doute trop pragmatique - les limites se posent plus souvent en termes de crédits (d'État ou obtenus grâce au partenariat), de motivations de collaborateurs (fonctionnaires, par exemple), de formations spécifiques (souvent inexistantes), de capacité à vulgariser...

Allons, un peu de patience, la réponse est à Stavanger.

Bernard Blache,  
Palais de la Découverte

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MARSEILLE 1991

## **PUBLICATIONS, ÉDITIONS, MUSÉES**

Le Comité français de l'ICOM a organisé une journée de rencontre sur le thème « Publications, Éditions, Musées » au centre de la Vieille Charité à Marseille les 6 et 7 décembre 1991, lors de son Assemblée générale. Le but était de confronter les avis des conservateurs et personnels des musées, chargés de publier leurs collections et les valoriser par tous les moyens d'éditions, tant pour le grand public que pour les spécialistes.

Certains exemples de programmes communs de publications intermusées mis en place par les musées du Nord, permettant de concentrer des efforts scientifiques et financiers furent développés.

Les difficultés rencontrées par les musées en région ont été évoquées par J. J. Bertaux, conservateur du Musée de Normandie. La diffusion des ouvrages et leur promotion apparaît comme le principal secteur à développer. La librairie du Louvre est un bel exemple de mise à disposition des publications muséales françaises et étrangères. Est-ce suffisant ?

La fondation Paribas a exposé son programme : publier un choix d'œuvres conservées dans un musée, sous forme de produits accessibles à tous. Flammarion a rappelé son programme de livres d'art faisant parfois office de catalogues.

Gallimard et Edisud ont présenté leurs collections et leur politique de choix des sujets, tandis qu'Adam Biro a abordé la question de l'éditeur institutionnel « rival » de l'éditeur privé dans le cas des livres d'art : « L'éditeur de livres d'art » cédera-t-il la place à l'éditeur musée ?

La RMN, Paris-Musées, Beaubourg et le Muséum national d'Histoire naturelle : éditions institutionnelles s'il en est, ont participé à ce débat.

Les droits de reproduction demandés par les institutions et les droits d'auteur, ont suscité aussi de nombreuses interrogations.

L'ensemble des points de vues a été enregistré et retranscrit. Il est à la dispositions des membres de l'ICOM, ainsi que des intervenants, au secrétariat du Comité français de l'ICOM, 6 rue des Pyramides, 75001 Paris, et nous reproduisons ici l'intervention de notre collègue de la National Portrait Gallery, John Adamson, qui avait accepté de venir présenter un point de vue étranger.

*Catherine Arminjon*

## **LES PUBLICATIONS A LA RESCOUSSE DES MUSÉES ... AU ROYAUME-UNI**

S'il est un héritage d'une portée très étendue venant de l'époque thatcherienne, c'est à coup sûr la renaissance de l'esprit commercial. Cette « philosophie » a influencé non seulement le secteur privé au Royaume-Uni, mais également le secteur public, y compris ses dix-neuf musées nationaux.

Ces musées, dont la National Portrait Gallery à Londres, jouissent encore d'une subvention de l'État, mais celle-ci est devenue si restreinte, qu'ils ont dû trouver de plus en plus de fonds propres pour poursuivre leurs missions sociales et pédagogiques. Établis en tant que musées publics, ils devraient être entretenus et améliorés sur des fonds publics pour développer leurs fonctions dans la vie culturelle de la nation, mais ce n'est plus malheureusement exactement le cas.

Les frais de gestion ont augmenté à un taux plus rapide que celui des subventions de l'État. Les salaires posent un problème particulièrement important, car ils sont hors du contrôle des musées. Ils suivent en effet les taux d'augmentation des fonctionnaires déterminés par la Trésorerie, alors que les subventions proviennent de l'Office of Arts and Libraries ( le Bureau des Arts et Bibliothèques ) qui est dirigé par l'équivalent de votre Ministère de la Culture. Jusqu'à 90 % des frais de gestion sont ainsi susceptibles d'être dépensés sous forme de salaires dans certains musées. A la National Portrait Gallery nous dépensons dans ce secteur un « modeste » 55 %.

Parallèlement, les fonds destinés à l'achat d'objets et d'œuvres d'art sont restés sans aucune augmentation depuis plusieurs années, ainsi à la National Portrait Gallery la somme allouée aux acquisitions est de £ 310 000 ( FF3,1M ) par an, seulement.

Héritiers de la philosophie d'autosuffisance, est-ce que cette nouvelle situation a provoqué une crise et une pénurie dans nos institutions muséales ? La pression draconienne du gouvernement pour limiter l'aide financière de l'État est-elle une bonne chose ? Nos musées ont-ils pu éliminer, ou au moins limiter, ce « déficit » par des ressources propres ?

Une récente analyse statistique du Financial Times tend à répondre positivement. Selon cette enquête le chiffre d'affaires des activités commerciales des musées nationaux de Grande-Bretagne a pris un essor remarquable : il est passé de 3 millions de Livres sterling pour l'exercice 1979/80, à 77 millions pour l'exercice 1990/91, ce qui demeure cependant encore loin du chiffre d'affaires du Metropolitan Museum, qui dépasse 85 millions de dollars par an.

Ainsi, 15 % du revenu total est en moyenne actuellement produit par des ressources propres. Dans le cas de la National Portrait Gallery 38 % des frais de gestion annuels sont couverts par des ressources propres ( notre but étant de parvenir à 50 % ).

Quel genre d'activités est à l'origine des ressources propres ?

Pour la National Portrait Gallery les plus importantes sont : le mécénat, les droits d'entrée des expositions temporaires ( comme dans la plupart des musées nationaux, en Grande-Bretagne la visite des collections permanentes est gratuite ), la vente des produits dérivés et les publications.

Il ne s'agit pas là d'une révolution dans nos musées nationaux. Ce genre d'activité existait depuis longtemps. Mais la politique de restriction du financement public a catalysé bon gré mal gré les activités commerciales des musées.

Si le grand public accepte à certaines conditions cette amplification des activités commerciales, les conservateurs l'acceptent trop souvent à peine. S'ils acceptent le concept du mécénat ; considérant qu'il s'agit de recevoir des sommes du secteur privé venant compléter les subventions publiques, en revanche les publications sont mal admises, il s'agit pour eux de mercantilisme.

Une bête noire : les conservateurs « conservateurs » !

Pourtant cette méfiance vis-à-vis des activités commerciales n'est basée que sur l'ignorance, la naïveté et le parti pris. Le commerce est considéré dans un sens péjoratif et comme une force indomptable qui menace l'intégrité et le respect des objets dans le musée, alors qu'un service de publications de qualité peut-être positif, épauler le travail du conservateur, voire le financer.

Sir B. Blackwell, doyen des libraires britanniques m'a révélé un jour le secret de son empire commercial : de la charité, et pas plus de 5 %.

A mon avis voilà la phrase qui recèle la définition du bon commerce et qui pourrait s'appliquer au service des publications de n'importe quel musée ; elle insiste en effet sur :

- un respect de l'objet dont le musée est gardien,
- un respect du gardien (le conservateur),
- un respect du public,
- un respect du fair play,
- et un bénéfice équitable.

Comment donc combler le gouffre qui existe trop souvent entre les conservateurs et le service des publications ?

La tâche est faisable. Il me paraît d'une importance suprême de créer un respect mutuel du professionnalisme des conservateurs, riches de leur formation académique, et des employés du service des publications, riches de leur expérience commerciale. Cette situation n'existe probablement pas uniquement outre-Manche ; je suppose qu'en France il en est de même.

Examinons de plus près les domaines de collaboration conservateurs/publications.

Cette coopération ne se situe pas forcément sur le plan financier et n'est pas nécessairement limitée à la création d'une marge bénéficiaire. Elle doit plutôt concerner la pratique et l'efficacité de gestion du musée ; l'objectif devrait être de rendre le service des publications « professionnel », qu'il soit ou non à but lucratif.

Ainsi, à titre d'exemple, la British Museum Press publie chaque année 10 livres très scolaires, qui génèrent une perte financière, mais contribuent à l'avancement des connaissances. La British Museum Press a été établie par le British Museum uniquement pour publier ce genre de livres souvent abscons et n'a pu faire de bénéfices qu'en 1986. Néanmoins, par l'intermédiaire d'un service géré profes-

sionnellement et donc sans viser à de réels profits, le musée a diminué les pertes de son programme de publications.

Le grand défi d'une bonne politique de publication est de trouver un équilibre entre une prestation purement académique et une vulgarisation encore éducative. La tradition de l'accès à la culture pour tous ( qui en Angleterre remonte à la Grande Exposition de 1851 ) impose cette vulgarisation. Certains conservateurs croient que toute vulgarisation est au-dessous de leur dignité, alors qu'elle est peut-être au-delà de leur capacité.

Le conservateur/écrivain peut être le rêve ou le cauchemar de tout Service des publications. L'écrivain sur place est une bonne chose, cependant l'écrivain qui ne respecte pas les délais tout en attendant le catalogue pour son vernissage, crée de gros problèmes.

Le conservateur qui se veut expert commercial, mais tente d'imposer l'utilisation d'une image trop académique sur la couverture d'un livre général, peut « gâcher » les ventes.

Ce même conservateur qui demande un tirage élevé de son livre, sans se rendre compte de son marché limité, peut conduire son musée à la faillite.

Plus fondamentale encore est la négociation engagée à travers les activités du musée. Dans un musée tel que la National Portrait Gallery où s'organisent beaucoup d'expositions temporaires, le Service des publications, les organisateurs, les prêteurs et les écrivains sont fondamentalement des acteurs du domaine commercial, où le Service des publications doit favoriser l'établissement des contrats pratiques et équitables.

Après tout, on peut amoindrir le déficit par l'épargne, aussi bien que par la vente !

Les droits de reproduction devraient être une vaste source de revenus. Malheureusement il arrive qu'au moment de l'acquisition ou d'un prêt d'objet, les droits de reproduction n'aient pas été précisés. Le Service des publications qui ( dans le cas de la National Portrait Gallery ) gère le Service des reproductions ne peut avancer qu'à tâtons et néanmoins se trouve souvent en position difficile. Parfois un conservateur veut que le musée donne des droits de reproduction en guise d'échange de bons procédés, sans considérer les conséquences d'une telle attitude. Le musée est à court terme perdant et la maison d'édition encouragée à exiger en d'autres occasions les mêmes avantages ; nous sommes là à l'opposé d'une attitude professionnelle.

Les produits dérivés sont, de tous les produits commerciaux, les plus mal considérés par les conservateurs, alors qu'ils offrent les marges bénéficiaires les plus larges. Les cartes postales et les affiches sont acceptées, mais ose-t-on aller plus loin dans le domaine indubitablement commercial des porte-folios, des cartes de vœux, ou des bocaux de confitures...

La fabrication de produits de qualité constitue-t-elle pourtant un péché ?

## **QUELQUES REMARQUES DE SYNTHÈSES :**

Tout d'abord, l'on devrait appliquer une discipline commerciale aux activités de tout musée, ceci est devenu obligatoire pour leur survie.

Le Service des publications peut venir, doit venir à l'aide du musée, surtout par l'exemple d'une rigueur commerciale dans ses activités. Cette rigueur, ce professionnalisme, ne peuvent que positivement influencer les conservateurs.

Tout en établissant un libre échange d'idées sur le plan formel (représentation aux réunions) et informel (disponibilité générale et bienveillance) un dialogue doit se déclencher. Une synergie entre les forces des conservateurs et celles des publications peut créer une ambiance créatrice et bénéfique.

A la National Portrait Gallery nous avons vu l'impact du Service des publications sur la gestion du musée, sur l'amélioration de la qualité des livres et catalogues, sur l'image du musée dans le public et finalement sur le bilan global de ses activités.

Mais on peut aussi regarder par l'autre bout du télescope et reconnaître la contribution des musées à l'édition.

Ils peuvent apporter l'actualité de la recherche, enrichissant des produits haut de gamme, et ... constituer une source d'images, inépuisable.

Voilà les musées à la rescousse de l'édition !

*John Adamson  
Head of Publications ( Publication Dept. )  
National Portrait Gallery  
( adaptation française de la Rédaction )*

# La lettre d'ICOM FRANCE

## attend vos avis

**N**ous voulons changer la « Lettre », notre budget actuel ne permet d'éditer et de diffuser qu'un seul numéro comme celui-ci par an!

### Le bureau exécutif de notre comité est partagé entre :

- la mise en place d'une plus courte feuille d'information de périodicité trimestrielle, permettant une information plus rapide,
- la mise en place de numéros thématiques pouvant être l'objet de subventions. Les prochains thèmes envisagés sont « les formations aux métiers des musées en France et en Europe », un annuaire raisonné des membres français de l'ICOM et de leurs activités,
- et ... la continuité de cette « Lettre ».

**Écrivez-nous vos opinions** et quelles qu'elles soient, afin de constituer la matière des prochaines « Lettres » :

- indiquez-nous si **vous êtes élu au bureau d'un comité international** ( car seuls les présidents et secrétaires sont indiqués dans le bulletin de l'ICOM. Si sans être élu, vous assurez une responsabilité : traduction française du bulletin de votre comité, correspondant pour la France ..., indiquez-le également ).
- écrivez-nous, si **vous enseignez dans une formation à un métier de musée**, touchant aussi bien la conservation, la gestion, l'animation, la restauration ..., ou si vous considérez qu'une formation de valeur dans votre région demeure mal connue.

Vos réponses contribueront à constituer le dossier préparatoire à une prochaine « Lettre » sur les formations ; **et, adressez-nous vos annonces, vos commentaires, vos colères.**

## TOUS PROFESSIONNELS !

Membres d'ICOM-France, vous avez une expérience et une ou plusieurs spécialités, que ce soit dans les domaines de la préservation, de la conservation, de la gestion ou de l'administration du patrimoine, du montage et de l'évaluation de projets culturels...

Afin de permettre à tous d'intervenir davantage dans le débat international, le Bureau d'ICOM-France souhaite structurer l'actuel vivier de personnes-ressources ; cela pour deux raisons :

- Renouveler les points de vue, les confrontations et les échanges au niveau des savoir-faire. Cela n'est pas une question de « générations », mais il est vrai que les compétences de tous les membres d'ICOM-France n'ont jamais fait l'objet d'étude particulière.
- Pouvoir à tout moment, et plus particulièrement lorsque nous recevons, les uns et les autres, des demandes d'interventions, faire appel à un éventail large de professionnels, ce qui évitera les pratiques aléatoires ou de cooptation.

C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner le questionnaire suivant ( de préférence sur une feuille simple ).

Ces différentes informations ne seront pas utilisées sans votre consentement. Par ailleurs, ICOM-France ne peut s'engager, pour cette opération, à apporter un soutien financier. La mission du Bureau consistera à servir de relais entre ses membres et tout organisme qui ferait appel à lui, au niveau national ou international.

**NOM, Prénom :**

**N° carte adhérent :**

**Établissement** (adresse complète - téléphone + fax)

**Champs de compétence dans lesquels vous pourriez intervenir**  
(3 au maximum, avec mots clefs de préférence)

**Expérience dans ce(s) domaine(s) à joindre en annexe.**

**Seriez-vous disponible pour :**

- participer comme intervenant à des colloques, en France ou à l'Étranger

- partir dans le cadre d'échanges bilatéraux ou multilatéraux pour des missions (Précisez votre disponibilité).

- langues parlées :

langues lues :

Date :

Signature :

## **JOURNÉES AVICOM**

du 8 au 13 juin 1993

**à Pordenone (ITALIE)**

« L'AUDIOVISUEL DANS LE PARCOURS MUSÉOGRAPHIQUE »

Possibilités de présenter des produits dans le salon qui se tient en parallèle

Pour plus de renseignements contactez

**Madame Hocquard - AVICOM tél.(1) 40 20 57 87**

## **Second Symposium International de l'ARSAG**

**PARIS - MAI 1994**

*ENVIRONNEMENT ET CONSERVATION DES DOCUMENTS*

*GRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES*

Ces rencontres se dérouleront sur une semaine. Deux journées traiteront de la pollution et de la biodétérioration, deux autres seront consacrées aux perspectives de conservation des matériaux contemporains, graphiques et audiovisuels.

Un débat sera également organisé, qui permettra aux restaurateurs, aux conservateurs et aux chercheurs de confronter leurs points de vue sur tous ces sujets. Les participants au colloque auront, par ailleurs, la possibilité de visiter les grands ateliers de restauration et les laboratoires de recherche du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture.

Les communications seront faites en français et en anglais, avec traduction simultanée. Les auteurs désirant présenter une communication devront en envoyer le titre et un bref résumé avant le 15 mai 1993, à :

### **ARSAG**

**Association pour la Recherche Scientifique sur les Arts Graphiques**

36 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 PARIS

Tél. : (1) 45.87.06.12 - Fax : (1) 47.07.62.95

Pour plus d'informations, prendre contact avec : Françoise Flieder ou Sibylle Monod

**La troisième École d'été de Muséologie des sciences et des techniques**  
du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture  
aura lieu du 25 août au 3 septembre 1993 à Dinard et aura pour thème:

## **Les publics et les musées de sciences et de techniques : stratégies des musées et pratiques des visiteurs.**

**D**es publics divers visitent les musées, les expositions et les sites de culture scientifique et technique. Dans chacun de ces lieux, ces visiteurs aux pratiques distinctes se pressent au rythme des heures, des jours et des saisons. Cette double diversité des lieux et des publics milite en faveur d'une nécessaire catégorisation permettant l'étude des pratiques culturelles et l'évaluation de ces institutions et de leurs expositions.

L'actuel développement de ces études des pratiques sociales et des évaluations muséales, témoigne de la volonté croissante des musées de sciences et de techniques d'être des lieux de culture scientifique et technique, conjointement à leurs missions de conservation et de recherche, mais il correspond aussi à des nouvelles attitudes de gestion de la culture.

L'étude des attentes, des compétences, des représentations des publics et les différents types d'évaluation des expositions relèvent ainsi de motivations diverses et parfois opposées qu'il convient d'analyser et de mettre en perspective d'une part avec une meilleure définition des expositions et d'autre part avec les objectifs culturels actuels des musées et des centres de culture scientifique et technique.

Des sociologues, des psychologues, des spécialistes de la gestion et de la communication et des professionnels du secteur des musées animeront une série d'exposés-débats et d'ateliers.

Le cours s'adresse aux enseignants-chercheurs, aux chercheurs ainsi qu'aux professionnels impliqués dans l'animation et la gestion de structures culturelles et aux étudiants préparant un travail de recherche dans ce domaine.

Les droits d'inscription sont fixés à 4000 F. Ce montant couvre les frais d'hébergement, les repas ainsi que l'ensemble des frais pédagogiques. Des bourses en nombre limité pourront être attribuées à des étudiants.

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 1<sup>er</sup> juin 1993. La capacité d'accueil de l'École étant limitée, 20 candidatures seulement pourront être retenues.

Directeur de l'École : Yves Le Coadic.  
Directeurs des cours : J. Eidelman et M. Van-Praët

Les personnes qui désirent suivre ce cours sont priées d'écrire à :

**Monsieur le Directeur**  
**École d'été de Muséologie des Sciences et des Techniques**  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA CULTURE ( D.R.E.D - Mission Musées )  
**142 rue du Bac - 75007 PARIS - FRANCE**  
Télécopie: 49.55.05.35

### **MUSEE DOBREE ( NANTES )** **Projet « Arménie »** **Programme de coopération** **culturelle**

En collaboration avec le musée archéologique de Gümri-Leninakan, ville sinistrée par le tremblement de terre du 7 décembre 1988, et le Ministère arménien de la Culture, les Musées Départementaux de Loire-Atlantique organisent un programme de coopération culturelle prévoyant, notamment, la présentation, à l'automne 1994, d'une importante exposition « Trésors de l'Arménie ancienne, des origines au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. », la formation d'un restaurateur des métaux et des céramiques archéologiques, la contribution à la conservation du patrimoine archéologique arménien par le laboratoire Arc'Antique, l'aide à la recherche et à la publication archéologiques.

#### **Appel :**

- Les spécialistes occidentaux et responsables de collections relatives à l'Arménie antique sont priés de se faire connaître :

**Musée Dobrée, rue Voltaire. 44000 Nantes.**  
**Tél. : 40.69.76.08**

- Pour briser l'isolement des chercheurs arméniens, tous les ouvrages et tirés-à-part (typologies, notamment) sur les civilisations antiques du Caucase, du Bassin méditerranéen et de l'Occident peuvent être adressés à l'Institut archéologique d'Arménie (via le Musée Dobrée).

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARIS, 1992

**A**près l'adoption du rapport financier présenté par C. Penel, du rapport d'activité présenté par J. Perot et du changement de siège social, une pause a permis au bureau exécutif nouvellement élu de notre Comité de désigner son nouveau bureau (cf. page 2).

Madame Collet-Dumond responsable du Département des Affaires Internationales au Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, a ensuite présenté les activités de son Département.

En raison du rôle pilote du DAI et des soutiens qu'ils peut apporter aux actions des uns et des autres, il nous a semblé utile de résumer ici les principales orientations de ce Département, telles que les a exposées Madame Collet-Dumond.

## LE DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Créé en 1982, et rattaché au Cabinet du Ministre de la Culture depuis 1986, le Département des affaires internationales amplifie et coordonne l'action internationale du Ministère, devenue une priorité. Il travaille en relation étroite avec l'ensemble des directions du Ministère. Il assure la coopération avec le Ministère des affaires étrangères, notamment le Secrétariat d'État à la Francophonie et aux relations culturelles internationales, les Ministères de la coopération, des affaires européennes et du commerce extérieur.

Structure souple et légère, le Département des affaires internationales élabore les dossiers internationaux du Ministre et prépare pour le Ministère les grandes échéances internationales.

### Représenter :

Le Département des affaires internationales assure la représentation du Ministère de la culture auprès des autres partenaires ministériels français, et des instances de coopération bilatérale.

Il participe notamment à la préparation et à la conclusion des accords culturels ( Commissions mixtes ) et suit leur application. Il représente également le Ministère dans les réunions, conférences et négociations multilatérales ( CEE, UNESCO, Conseil de l'Europe... ). Tant au sein du Comité des affaires culturelles de Bruxelles que dans le cadre du

Conseil de l'Europe à Strasbourg, le DAI est associé aux réflexions et aux initiatives favorisant la construction d'une Communauté européenne de la culture et l'émergence de la grande Europe. Il participe enfin aux travaux de la Commission française de l'UNESCO.

### Coordonner :

Le Département des affaires internationales a pour vocation d'informer les directions du Ministère et les organismes sous tutelle, des grandes orientations de politique internationale poursuivies par le gouvernement français.

A l'inverse, il recueille l'ensemble des informations qui relèvent de l'activité internationale des directions. Il coordonne les grands projets, interministériels ou non, en liaison avec elle et avec les organismes concernés.

### Initier :

Arts plastiques, audiovisuels, théâtre, musique, danse, musées... quelle que soit la discipline culturelle, le Département des affaires internationales initie ou soutient, en liaison avec les directions du Ministère, certains projets et manifestations de portée internationale.

C'est ainsi qu'il **privilégie, dans le cadre de la politique gouvernementale, la construction de l'Europe culturelle, l'ouverture aux pays d'Europe centrale et orientale ainsi que la relance de la coopération francophone, latine et méditerranéenne** ( souligné par la rédaction ). Le dialogue permanent qu'entretient le DAI avec le Ministère des affaires étrangères, notamment l'Association française d'action artistique ( AFAA ), favorise la mise en oeuvre de projets concertés ou complémentaires.

### L'accueil :

L'action internationale menée par le Ministère de la culture passe par l'accueil et la promotion en France des cultures étrangères. C'est au cours de festivals de portée internationale comme le Festival d'Avignon, le Festival d'Automne, Paris Quartier d'été, les Francofolies de la Rochelle..., ou lors de manifestations organisées par les institutions spécialisées, Maison de l'Amérique latine, Association dialogue entre les cultures ou Maison des cultures du monde... que le public français peut découvrir l'actualité artistique et le patrimoine culturel étrangers.

En fonction des axes définis par le Ministre et pour soutenir cette action d'ouverture aux cultures du monde, le Département des affaires internationales intervient en cofinancement avec les différentes directions du Ministère et institutions sous tutelle, avec d'autres partenaires ministériels

ou, dans le cadre de la décentralisation, avec les collectivités territoriales.

Enfin, en liaison avec les Ministères de la culture, des pays partenaires de la France, le DAI prépare et organise l'accueil de personnalités étrangères, ministres ou hauts fonctionnaires désireux de renforcer leurs liens avec la France.

#### **La formation :**

La formation des étrangers aux divers métiers de la culture est un axe d'action prioritaire du Ministère. Pour répondre aux besoins exprimés par les pays étrangers, le Département des affaires internationales a été chargé, dès sa création, d'organiser en France, en collaboration avec les différentes directions techniques et les départements ministériels concernés, des cycles de formation aux pratiques et savoir-faire culturels français.

En 1991, le DAI et la Délégation au développement et aux formations du Ministère de la culture ont inauguré, avec l'appui des Ministères des affaires étrangères et de la coopération ainsi que de l'UNESCO, un nouveau cycle d'études destiné à former des étudiants étrangers à la conception, la décision et la gestion culturelle. Sanctionné par un DESS de « Politiques culturelles et d'action artistique », cet enseignement est assuré par l'ANFIAC ( Association nationale pour la formation et l'information artistique et culturelle ) en partenariat avec l'Université de Bourgogne. La première promotion 91/92 a réuni treize stagiaires d'Europe centrale et orientale, du Maghreb, d'Asie et d'Amérique latine.

#### **L'expertise :**

Les compétences des différentes directions techniques du Ministère de la culture - patrimoine, musées, théâtre, arts plastiques... - sont régulièrement sollicitées dans le monde entier. Le rôle du Département des affaires internationales est de répondre à ces demandes formulées par les ministères étrangers ou les ambassades, et souvent entérinées par les commissions mixtes, en les transmettant aux directions et en organisant avec elles des missions d'experts à l'étranger.

Il intervient aussi pour valoriser auprès des partenaires étrangers les techniques et technologies de pointe du secteur privé - informatique documentaire, scénographie, acoustique, pyrotechnie... - De plus, le DAI peut déléguer auprès des gouvernements qui le sollicitent un haut fonctionnaire du Ministère de la culture ou un spécialiste de l'administration culturelle, afin d'initier ceux-ci à l'ingénierie culturelle « à la française ».

La loi française du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins est désormais considérée comme un texte de référence en Europe, dont se sont inspi-

rés des pays comme l'Espagne ou le Portugal.

En 1992, le Département des affaires internationales, en liaison avec la sous-direction des affaires juridiques du Ministère, a répondu aux demandes de coopération des pays d'Europe centrale et orientale en envoyant plusieurs missions d'experts suivre l'élaboration des réformes législatives concernant la propriété intellectuelle et artistique.

#### **La promotion des Industries culturelles :**

Depuis plusieurs années, aux côtés des directions techniques impliquées dans la promotion des industries culturelles, le Département des affaires internationales met l'accent sur l'aspect économique des échanges culturels et artistiques avec l'étranger.

Il intervient sur différents projets et manifestations, en concertation avec ses partenaires naturels - Commerce extérieur, Association française d'action artistique - pour valoriser le savoir-faire français sur le marché international des industries culturelles.

Le DAI participe plus particulièrement à l'effort d'exportation des industries musicales, audiovisuelles et des nouvelles technologies de l'information, trois secteurs d'une importance stratégique à l'échelle internationale. Il soutient les professionnels de l'industrie du disque ou du spectacle participant à des salons internationaux et cofinance le Bureau français de la musique à New York. Il participe, aux côtés du Centre national de la cinématographie, aux mécanismes de financement des coproductions avec l'étranger ( Fonds audiovisuel international, FAVI ).

Conformément aux priorités de la politique gouvernementale, le DAI privilégie les actions conduites dans le cadre de l'Europe communautaire. Il suit ainsi, du côté français, les travaux du projet Narcisse dont l'objectif est d'élaborer un système d'information européen, associant une banque d'images en très haute définition à des bases de données textuelles multilingues.

#### **Le débat international :**

Afin d'accompagner et de stimuler le débat intellectuel et artistique international et pérenniser la tradition d'échange et d'ouverture de la France, le Département des affaires internationales initie et conçoit pour le Ministère, en étroite liaison avec l'Association dialogue entre les cultures, des colloques et des rencontres, européennes ou internationales, réunissant intellectuels et artistes du monde entier. C'est ainsi qu'ont été organisés le Colloque international des créateurs latins à Paris (1982), le Sommet culturel franco-japonais (1984), le Symposium Europe continent culture à Blois (1989), le Symposium franco-japonais à Blois (1991), « La Grande Europe à Paris » (1992), « Les latino-américains parlent aux européens » (1992).

Pour plus de renseignements :

**DAI - 12 rue de Louvois 75002 Paris.**

## *Votre participation aux Comités internationaux*

Le comité national français souhaite encourager la participation active de ses membres aux activités des comités internationaux.

Dans ce but, et à l'occasion de réunions annuelles des comités internationaux, il attribue quelques aides financières ( dont le montant est généralement voisin du coût de l'inscription ou du transport ) et demande au bénéficiaire un court compte rendu de sa participation.

Les dates et lieux des réunions des comités internationaux sont connus environ un an à l'avance et publiés dans le calendrier des Nouvelles de l'ICOM.

**Le bureau exécutif du comité national français délibérera en juin prochain des aides pour l'exercice 1993, adressez vos demandes avant le 15 mai.**

### **Pensez à votre cotisation 1993 :**

Elle doit être versée avant la fin avril, mais l'essentiel est que chacun d'entre nous dispose, dès le début de l'année, d'une carte en règle afin d'éviter toute difficulté d'accueil dans les musées de nos collègues.

Nous vous rappelons ci-dessous la barème des cotisations pour 1993.

#### **MEMBRES INDIVIDUELS (VOTANTS)**

Ordinaires .....	285 F
Associés .....	635 F
Donateurs .....	920 F
Professionnel de musée retraité .....	140 F
<i>(remettre un document attestant la retraite)</i>	

#### **MEMBRES INSTITUTIONNELS (VOTANTS)**

Ordinaires 1 <i>(de 1 à 5 employés salariés)</i> .....	1 400 F
Ordinaires 2 <i>(de 6 à 20 employés salariés)</i> .....	2 100 F
Ordinaires 3 <i>(plus de 20 employés salariés)</i> .....	2 800 F
De soutien .....	9 800 F
Donateurs .....	20 000 F

#### **MEMBRES BIENFAITEURS (NON-VOTANTS)**

Conformément à l'article 6 des statuts, la catégorie des membres bienfaiteurs est ouverte à toute personne ou institution qui désire soutenir l'ICOM. Les cotisations pour cette catégorie se montent à :

Individuels: 1 230 F

Institutionnels : 23 400 F

#### **Abonnement à la revue « MUSEUM »**

Ainsi que le précisent les Nouvelles de l'ICOM :

- les membres individuels de l'ICOM bénéficient du tarif réduit d'abonnement .....(120 F).
- les membres institutionnels reçoivent MUSEUM gratuitement.

Les abonnements (*souscriptions, paiements, réclamations*) sont gérés par :

**Madame M. T. HARDY**

Service des Abonnements

Maison de l'UNESCO

31 rue François Bonvin

75015 PARIS

Tél. : (1) 45.68.45.65 Fax : (1) 45.66.92.70

### **Adhérer à l'ICOM**

C'est rejoindre 10 000 professionnels de 120 pays agissant au sein de 25 comités thématiques internationaux

Le Comité national français est l'un des premiers comités de l'ICOM avec ses 900 adhérents.

Continuer de le renforcer n'est pas seulement contribuer à la vitalité de l'ICOM et au développement de la culture française, c'est aussi permettre à de nouveaux collègues de bénéficier de structures :

- de réflexion sur leur thématique, mais aussi des domaines interdisciplinaires,
- de rencontre avec des professionnels de tous les secteurs d'activité des musées, de France et de l'étranger.

Informez vos collègues des activités de l'ICOM et de celles de ses Comités.

Diffusez la Lettre du Comité national français et invitez, en particulier les nouveaux collègues, à rejoindre l'ICOM.

### **Adressez vos demandes d'adhésion au secrétariat du**

#### **COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE L'ICOM**

6 rue des Pyramides

75041 PARIS Cedex 01

Tél. : 40.15.36.48 Fax : 40.15.36.40